

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1959)
Heft: 3

Artikel: Notes et chroniques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-792196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes et chroniques

Zurich, centre textile international

La maison américaine Joseph Bancroft & Sons Co. de Wilmington (Del.) a récemment ouvert une filiale européenne à Zurich, sous la forme d'une société anonyme suisse. Cette organisation est destinée à suivre les affaires de licences et à favoriser l'extension des procédés bien connus « Ban-Lon », « Everglaze » et « Minicare » en Europe continentale. A l'occasion de l'ouverture du bureau de Zurich, présidée par M. A. L. Lippert, vice-président de la compagnie américaine, un apéritif puis un dîner réunirent de nombreux clients et amis d'affaires de la maison, en particulier des délégués de plusieurs importantes entreprises suisses, ainsi que des représentants de la presse textile.

Une nouvelle fibre textile suisse

La Société de la Viscose suisse annonce le prochain lancement d'une nouvelle fibre textile artificielle. Il s'agit d'une fibre à base de cellulose, inventée et mise au point en Suisse, et qui sera utilisée sous forme de fibres coupées, c'est-à-dire filées comme le coton et la laine, et non en fibre continue comme la soie. La nouvelle fibre — qui n'a pas encore été baptisée ! — présente d'intéressantes caractéristiques, celles, en particulier, d'être robuste et de ne pas rétrécir au lavage. Elle pourra être utilisée pure ou en mélange avec le coton ou d'autres fibres naturelles et artificielles.

Un conseil du cuir en Suisse

La fabrication d'articles de nouveauté, dans le domaine de l'habillement et de la parure, exige des sommes considérables, et les fluctuations de la mode font courir un gros risque à ces capitaux : que l'on se représente, par exemple, les pertes pouvant résulter du choix, par un fabricant, d'une couleur qui ne se vendra pas. C'est pourquoi, dans divers pays, on a vu se créer des comités de coordination destinés à choisir nuances et tendances pour diverses branches de la création de mode. En Suisse aussi, cette forme d'assurance contre les risques de changement du goût se développe. On vient de fonder, dans ce pays, un « Conseil du cuir » destiné à coordonner la fabrication et la vente des accessoires en cuir, notamment des chaussures et des sacs pour dames ; il groupe l'Association suisse des tanneurs, des fabricants et des détaillants en chaussures, en maroquinerie et articles de voyage. Ce comité de coordination se tient constamment en contact avec les plus importants centres de mode étrangers. Orientée de façon sûre sur les tendances internationales de la mode, la production suisse d'accessoires en cuir augmentera ses chances.

Les 75 ans de Ciba S. A., Bâle

La société Ciba S. A. à Bâle a fêté ce printemps le 75^e anniversaire de son existence sous la forme d'une société anonyme. Cet anniversaire a été marqué par une cérémonie à laquelle prirent part des représentants des autorités, des milieux universitaires, scientifiques, économiques, industriels et médicaux, etc. Les participants purent assister à une démonstration de l'*« Eidophore »* (voir plus bas), répétée quelques jours plus tard à l'intention de la presse. La célébration des trois quarts de siècle de son existence a été l'occasion pour la Ciba de faire don, au Musée des beaux-arts de Bâle, d'une collection de quinze précieux dessins originaux de huit maîtres renommés du XVI^e siècle.

Il convient de mentionner également le bel ouvrage édité par la grande société bâloise sur « L'origine et le visage de la chimie industrielle à Bâle » (en allemand). Très bien présenté et très richement illustré, ce livre n'est pas une énumération de dates et de faits relatifs à l'histoire de la maison : il remonte jusqu'à la fin du moyen âge pour expliquer la situation intellectuelle et sociale de Bâle et de là, descendant le cours du temps, commente l'évolution et le développement de l'industrie chimique bâloise jusqu'à l'époque actuelle, dans l'optique de quatre domaines principaux d'aujourd'hui : colorants, produits pharmaceutiques, produits synthétiques et auxiliaires textiles.

Signalons encore que le numéro 143 des cahiers Ciba (en allemand) est un numéro spécial de jubilé qui se distingue des autres par une beaucoup plus grande richesse de l'illustration (en couleurs).

Ciba-Eidophore

La télévision n'entre pas dans le cadre des préoccupations de *Textiles Suisses* ; nous ne voulons néanmoins pas passer sous silence l'importante contribution que représente le procédé « Eidophore » dans la technique de la TV, puisque sa réalisation est due à des travaux patrognés par la maison Ciba S. A. de Bâle. Cette maison est en effet bien connue dans les milieux textiles par son activité dans le domaine des colorants. Elle a acquis les brevets du procédé Eidophore et confié le soin de les développer et de les mettre au point à une société auxiliaire. Le procédé en question, imaginé il y a vingt ans déjà par feu le professeur Fischer de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, permet de projeter les images de la TV sur un grand écran de cinéma, au moyen d'une source lumineuse indépendante. Aujourd'hui, les appareils Eidophore sont au point et permettent même l'usage de la couleur. La société Ciba envisage d'utiliser elle-même l'Eidophore à des fins scientifiques : opérations, démonstrations, congrès, etc. Elle a déjà présenté le nouveau procédé publiquement à Washington à la fin de l'année dernière et ce printemps, pour la première fois en Europe, à Bâle.